Pologne : de l’invention de la tolérance à l’interdiction de l’avortement

Description

Au nom du droit à la vie, l’interruption volontaire de grossesse (IVG) est désormais pratiquement interdite en Pologne. Ce choix radical s’explique notamment par l’influence de l’Église catholique dans ce pays et par les positions particulièrement conservatrices qu’elle y véhicule. Il n’en a pourtant pas toujours été ainsi.



Si la Pologne est en train de se doter de l’une des législations les plus restrictives d’Europe en matière d’IVG, c’est essentiellement sous l’influence de l’Église catholique polonaise. Cela peut sembler paradoxal dans un pays qui, à la charnière des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, a littéralement « inventé » la liberté de religion. La Pologne est donc passée d’une situation dans laquelle la modération et la nuance caractérisaient la politique religieuse à une autre, où une religion omnipotente décide de la politique. Comment expliquer cette évolution ?

L’invention de la tolérance religieuse

À la charnière des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles a progressivement émergé en Pologne une idée, alors neuve en Europe : la tolérance religieuse. Cette tolérance est rapidement devenue une pratique politique courante. Sa généalogie nous amène au milieu du XIV^{ème} siècle, au moment où la Pologne est un État pluriconfessionnel. C’est à cette époque que Casimir le Grand (1333-1370) conquiert la Galicie, annexant des territoires peuplés d’orthodoxes. Comme dans d’autres pays occidentaux, une forte communauté juive s’est en outre installée en Pologne dès le Moyen Âge. L’Union personnelle entre Pologne et Lituanie, qui intervient entre 1385 et 1420, donne naissance à un vaste ensemble territorial, lié par des actes d’Union successifs(1) et comprenant nombre de païens, d’orthodoxes et de musulmans.

C’est ainsi que, de 1385 à 1570 environ, deux mouvements interviennent en Pologne-Lituanie, contraires à ceux observés concomitamment en Occident : le développement d’une tolérance religieuse *de facto* (qui deviendra ensuite *de jure*), à l’heure où l’Aragon et la Castille chassent les Juifs de leurs terres et où les guerres hussites battent leur plein en Bohême ; et l’accroissement du poids de la noblesse et de ses droits, au moment où, en France par exemple, on assiste à une centralisation du pouvoir autour du roi.

Ces deux mouvements aboutissent, en 1573, à un texte qui garantit la liberté de conscience et d’opinion en Pologne, faisant d’elle le refuge de tous les exilés religieux d’Europe, à l’aube de la Réforme. C’est ainsi que, du XVI^{ème} au XVII ^{ème} siècle, la République des Deux-Nations(2) fait figure de phare de la liberté religieuse. Le protestantisme y gagne par exemple rapidement du terrain avant d’en perdre tout aussi rapidement, et ceci sans effusion de sang, en raison de la liberté de conversion.

Cette situation contient toutefois les germes de changements majeurs. D’une part, dès le Moyen Âge, l’Église polonaise bénéficie d’une forte autonomie nationale autour de l’archevêque de Gniezno, accrue au XV^{ème} siècle avec l’élévation de celui-ci au rang de métropolite. Ce principe contribue au rôle joué par la suite par l’Église polonaise dans les affaires du pays. D’autre part, des mesures discriminatoires sont peu à peu prises au XVIII^{ème} siècle à l’encontre des non catholiques en raison de luttes d’influence internes à la haute noblesse des magnats. Ce sont les premières attaques contre les libertés établies au XVI^{ème} siècle.

La Pologne divisée

Les partitions de la Pologne de 1772, 1793 et 1795 placent le territoire sous la juridiction de trois États voisins : la Russie impériale, la Prusse royale et l'Autriche. Puis, au cours du XIX^{ème} siècle, de multiples insurrections éclatent pour rétablir la Pologne indépendante. On peut s'interroger sur les facteurs qui permettent le développement et le maintien d'une identité nationale, un siècle durant, malgré les mesures adoptées par les puissances occupantes. Il se trouve que l'Église catholique n'y est pas étrangère.

En effet, son rôle dans le maintien de la culture polonaise est majeur : comme ailleurs, elle a bien sûr contribué à l'apprentissage de la langue, à l'occasion de cours donnés par les curés de paroisse. Mais, au-delà, on constate que la fonction du catholicisme, notamment dans les régions occupées par la Prusse et la Russie, n'est pas sans rappeler celle qu'il a eue en Irlande vis-à-vis des colons anglais. Il a incarné une force et une identité collective grâce à laquelle s'est opéré le maintien de la communauté nationale, en même temps que le rejet de l'oppresseur relevant d'une autre foi : en Irlande, les Anglais étaient anglicans ; en Pologne, les Russes étaient orthodoxes et les Prussiens protestants. Tout au long du XIX^{e} siècle le poids de l'Église dans la société polonaise s'est donc affirmé, en même temps qu'une intolérance religieuse croissante, liée aux différences confessionnelles avec les pays perçus comme oppresseurs.

L'importance du clergé dans la continuité culturelle contribua, bien sûr, à accroître son poids. La renaissance du pays de 1918 à 1939 fait ensuite de la Pologne, avec la Constitution de Mars, un pays respectueux de la liberté de religion : l'État est supposé assurer aux citoyens une même préservation de la liberté et de la propriété sans distinction de religion (article 95 de la Constitution du 17 mars 1921). Cependant, cette constitution ne réduit pas le poids de l'Église dans le pays.

La Seconde Guerre mondiale et la Pologne soviétique

Enfin, c'est un autre épisode traumatique qui va apporter des évolutions majeures : la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation. Entre 1939 et 1945, la Pologne perd environ un tiers de sa population et, surtout, 98 % de sa population juive. Cette importante communauté juive, présente depuis le Moyen Âge, avait bénéficié de la tolérance religieuse ayant cours dans le pays au XVI^{ème} siècle, alors même que de nombreux autres pays d'Europe cherchaient à convertir les Juifs de force. Dans la mesure où la présence d'une forte minorité religieuse contribue au rapport avec une autre culture et à la mise en place d'une forme de tolérance religieuse concrète, l'accroissement de l'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres puis la Shoah vont modifier dramatiquement la donne : la disparition de cette communauté, couplée au glissement des frontières vers l'Ouest qui retire au pays des terres peuplées d'orthodoxes, font pratiquement de la Pologne un pays uni-confessionnel, ce qu'elle n'avait jamais été auparavant.

Durant la guerre, une politique de persécution des cadres religieux de l'Église polonaise est également mise en place : 1 800 dignitaires et environ 3 000 membres du clergé seraient morts durant la guerre, soit exécutés, soit en camps de concentration. 80 % du clergé aurait été déporté. Dans le même temps, l'Église joue un rôle dans la Résistance, notamment par le sauvetage de dizaines de milliers de Juifs. On peut citer la figure d'Adam Sapieha, archevêque de Cracovie après la guerre, personnalité majeure de la Résistance polonaise, responsable de la création d'un séminaire clandestin (résistance culturelle) et du sauvetage de nombreux Juifs. Ces pertes et ce rôle dans la Résistance valent à l'Église de Pologne un surcroît de prestige, auréolé de multiples martyrs.

Après la guerre, la Pologne passe sous la domination de l'URSS. Le programme soviétique implique, nécessairement, une déchristianisation de la société. Or, il se heurte à une forte résistance de la population et de l'Église polonaise, qui se trouve dès lors aux côtés des mouvements de contestation. La poursuite des persécutions contre l'Église accroît l'attachement des Polonais à leur clergé. Un épisode majeur est la part prise par la hiérarchie catholique dans le soutien à Solidarność, ou encore le rôle du pape « national » Jean-Paul II dans l'opposition au régime soviétique.

Dès 1958, date de sa nomination à l'évêché de Cracovie, Karol Wojtyła s'oppose en effet au gouvernement en place, en lançant la construction d'une église à Nowa Huta, le quartier ouvrier de la ville bâti autour d'une vaste usine métallurgique implantée par Staline. Par la suite, il prend régulièrement des positions d'opposition et joue un rôle

important dans l'accroissement de l'autonomie de l'Église polonaise et de son caractère « national ». Il prend peu à peu une stature de représentant de l'Église et du peuple polonais devant la Curie, devant l'URSS et devant le monde. Une fois pape, il devient un meneur politique international reconnu et poursuit sa lutte contre l'URSS. Jean-Paul II contribue dans le même temps à ancrer l'opposition de l'Église à la contraception et à l'avortement, positions partagées par une grande partie de l'Église polonaise. Elles gagnent en légitimité à l'occasion de son pontificat.

En somme, malgré une tolérance religieuse et une modération marquant les origines de la Pologne moderne, plusieurs facteurs, liés notamment au rôle de l'Église dans les épisodes traumatiques du pays, ont contribué à un double mouvement : renforcer le poids et l'exclusivité de l'Église polonaise tout en accroissant son conservatisme, notamment sur les questions de sexualité.

Notes :

(1) En l'occurrence, 1385, 1401, 1413, 1432, 1499, 1501, 1599 et 1791.

(2) Fondée formellement en 1599.

Vignette : Le texte de la Confédération de Varsovie (1573), qui garantit la liberté de religion (source : Archiwum Główne Akt Dawnych w Warszawie).

* Sébastien GINHOUX est agrégé d'histoire. Il est actuellement doctorant en Histoire médiévale à l'Université de Lorraine et travaille sur la Pologne au Moyen Âge.

Retour en haut de page

date créée
22/03/2021
Champs de Méta
Auteur-article : Sébastien GINHOUX*